



Je suis placée en foyer et ma mere ne me donne pas d'argent.

Par **camille7606**, le **10/05/2010** à **13:59**

Bonjour,

je suis une jeune fille de 17 ans bientôt qui est placée dans un foyer éducatif . Je vais bientôt m'installer dans mon propre appartement.

Etant en foyer, mon père continu de verser une pension alimentaire a ma mère alors qu'elle ne me verse pas un centime..

J'aimerais connaitre les démarches a suivre pour percevoir cette pension sur mon compte étant donné que je n'en vois pas la couleur.

Merci de me répondre au plus vite car je ne sais vraiment plus quoi faire car ma mère ne me verse rien du tout et je ne la vois plus ..

Cordialement.

Par **jeetendra**, le **10/05/2010** à **14:27**

Bonjour, que votre père adresse un courrier recommandé au juge aux affaires familiales pour qu'il soit autorisé à vous verser directement la pension alimentaire, vous pouvez meme demandé à etre entendu par ce juge, pas besoin d'avocat, courage à vous, cordialement.